➔ Conditions d'inscription

Pour les personnels appartenant au ministère de la Justice

Les personnels du Ministère de la Justice doivent s'inscrire par le biais de l'appel à candidature par voie hiérarchique dans le cadre de la formation continue (document disponible actuellement dans les services ou auprès des directions régionales).

Date

Signature

Pour les personnels n'appartenant pas au ministère de la Justice

L'inscription gratuite au colloque, dans la limite des places disponibles, comprend la participation aux travaux, les pauses, les déjeuners du 15 et 16 mai.
Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'ENAP.

Un courrier de confirmation vous sera adressé.

Retourner obligatoirement ce bulletin d'inscription au secrétariat du colloque avant le 10 avril 2006

Colloque Mineurs Délinquants

➔ **Bulletin d'inscription** à retourner avant le 10 avril 2006

A L'adresse suivante : ENAP - Direction des Enseignements - Formation continue - Élisabeth Dietsch - BP 28 - 47916 AGEN Cédex 9
ou Fax : 05 53 98 91 61 ou Mail : Elisabeth.Dietsch@justice.fr

Mme/Melle/ M : . . . . . Prénom : . . . . .

Fonction : . . . . . Service : . . . . .

Institution : . . . . .

Code postal : . . . . . Ville : . . . . .

Téléphone : . . . . . Fax : . . . . .

E-mail : . . . . . Pays : . . . . .

➔ Restaurant

Déjeunera le
- ☐ lundi 15 mai 2006
- ☐ mardi 16 mai 2006